

CHORUS AVIATION ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'EXERCICE 2018

Offrir l'aviation régionale au monde entier

Renseignements clés pour le quatrième trimestre de 2018 :

- Résultat net de 2,0 millions de dollars, soit 0,01 \$ par action de base, comprenant une perte de change latente de 32,9 millions de dollars.
- Résultat net ajusté¹⁾ de 35,1 millions de dollars, soit 0,25 \$ par action de base, une hausse de 11,5 millions de dollars.
- BAIIA ajusté¹⁾ de 92,6 millions de dollars, une hausse de 9,7 millions de dollars, soit 11,7 %, principalement attribuable à l'accroissement des résultats du secteur de la location d'appareils régionaux.
- Signature de contrats visant le placement de sept appareils avec trois preneurs à bail.
- Exécution du huitième programme d'entretien prolongé (« PEP ») visant un appareil Dash 8-300.

Renseignements clés pour l'exercice 2018 :

- Résultat net de 67,0 millions de dollars, soit 0,49 \$ par action de base, comprenant une perte de change latente de 49,5 millions de dollars.
- Résultat net ajusté¹⁾ de 121,8 millions de dollars, soit 0,89 \$ par action de base, une hausse de 6,4 millions de dollars.
- BAIIA ajusté¹⁾ de 342,7 millions de dollars, une hausse de 55,8 millions de dollars, soit 19,4 %, principalement attribuable à l'accroissement des résultats du secteur de la location d'appareils régionaux.
- Diversification et accroissement du parc aérien en location, qui compte désormais 40 appareils régionaux, d'une valeur d'environ 1,1 milliard de dollars¹⁾, en tenant compte de neuf opérations en attente de clôture. Toutes les opérations en attente sont assujetties aux conditions habituelles préalables à la clôture.

Accomplissements réalisés à ce jour en 2019 :

- Modification et prolongation du contrat d'achat de capacité (le « CAC ») conclu avec Air Canada, ce qui garantit la place de Jazz au sein du réseau régional d'Air Canada pour les 17 prochaines années.
- Réalisation d'un placement en actions de 97,26 millions de dollars par Air Canada aux fins du financement de nouveaux gros appareils à Jazz et de la croissance des activités de location d'appareils régionaux.
- Conclusion avec Bombardier d'un contrat d'achat ferme visant neuf appareils CRJ900 dans le cadre du plan de modernisation du parc aérien de Jazz.

¹⁾ Y compris les appareils qui font l'objet d'un contrat de location signé, mais qui n'ont pas encore été livrés.

- Conclusion d'une convention collective sans précédent d'une durée de 17 ans avec les pilotes de Jazz et amélioration du programme de mobilité des pilotes afin de leur permettre de faire carrière à Air Canada.
- Conclusion d'une facilité de crédit de 300 millions de dollars américains en vue de soutenir la croissance des activités de location d'appareils régionaux.
- Conclusion d'une entente visant l'acquisition d'un portefeuille de six appareils assortis de contrats de location : deux appareils ATR72-600 loués à Azul du Brésil et quatre Q400 loués à deux autres clients existants.
- Nomination de Jazz parmi les meilleurs employeurs canadiens pour les jeunes pour une septième année et parmi les meilleurs employeurs du Canada atlantique pour la huitième année consécutive.

Halifax, le 22 février 2019 – Chorus Aviation Inc. (« Chorus ») (TSX : CHR) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018.

« Je suis très heureux de la façon dont nous avons commencé l'année 2019, car nous poursuivons sur notre lancée de 2018. Notre stratégie de croissance et de diversification s'est davantage mise en place en 2018, générant un BAIIA ajusté de 342,7 millions de dollars et un résultat net ajusté par action de base de 0,25 \$, en hausse de 11,7 % et de 19,4 %, respectivement, par rapport à 2017.

Notre groupe d'entreprises a affiché un bon rendement et a franchi d'importantes étapes qui ont renforcé notre société. Les succès remportés nous ont aidés à faire progresser notre vision consistant à transformer la société en un fournisseur mondial de services d'aviation régionale. À ce jour, nous avons fait passer notre parc aérien à 40 appareils, en tenant compte de neuf opérations en attente de clôture, d'une valeur d'environ 1,1 milliard de dollars. Les occasions de conclure des opérations additionnelles sont nombreuses. Grâce à l'établissement de notre nouvelle facilité de crédit de 300 millions de dollars américains et aux fonds que nous avons en caisse, nous gagnons en maturité et en expansion à titre d'entreprise de location mondiale.

Notre partenariat stratégique avec Air Canada et la valeur que nous avons créée grâce à la modification et à la prolongation du CAC profiteront à nos actionnaires, nos employés et nos autres parties prenantes à long terme. Nous sommes bien placés pour saisir de nouvelles occasions de croissance et rivaliser efficacement dans un secteur en évolution constante. J'aimerais exprimer ma reconnaissance et mes remerciements sincères à l'équipe de Chorus pour ces importants accomplissements », a déclaré Joe Randell, président et chef de la direction de Chorus.

SOMMAIRE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2018

Comparaison des résultats financiers du quatrième trimestre de 2018 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2017

Au quatrième trimestre de 2018, Chorus a déclaré un BAIIA ajusté de 92,6 millions de dollars, comparativement aux 82,9 millions de dollars inscrits en 2017, ce qui représente une hausse de 9,7 millions de dollars, soit 11,7 %, en raison principalement des éléments suivants :

- une hausse de 10,4 millions de dollars attribuable à la croissance du secteur de la location d'appareils régionaux; ce qui a été annulé par :
- une baisse nette de 0,7 million de dollars dans le secteur des services d'aviation régionale attribuable à l'augmentation de certains frais d'exploitation et à la baisse des produits tirés des incitatifs et d'autres produits; ce qui a été annulé par une augmentation de 2,4 millions de dollars des produits tirés de la location d'appareils aux termes du CAC.

Le résultat net ajusté s'est établi à 35,1 millions de dollars pour le trimestre, ce qui représente une hausse de 11,5 millions de dollars, soit 48,6 %, par rapport à 2017, en raison des éléments suivants :

- la hausse de 9,7 millions de dollars du BAIIA ajusté décrite précédemment;
- la baisse des pertes de change sur le fonds de roulement, qui ont totalisé 4,7 millions de dollars;
- une baisse de 0,4 million de dollars au titre de la dépréciation; ce qui a été annulé par :
- une augmentation de 1,2 million de dollars de la charge d'intérêts sur les titres de créance liés aux appareils additionnels;
- une augmentation de 2,1 millions de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.

Le résultat net s'est établi à 2,0 millions de dollars pour le trimestre, ce qui représente une baisse de 18,0 millions de dollars, soit 89,9 %, par rapport au trimestre correspondant de 2017. Cette baisse était principalement attribuable à la variation de 30,5 millions de dollars sur un an des pertes de change latentes sur la dette à long terme, ce qui a été annulé par la hausse de 11,5 millions de dollars du résultat net ajusté indiquée ci-dessus et la baisse de 1,0 million de dollars des coûts liés au programme de départ des employés.

SOMMAIRE DE L'EXERCICE CLOS EN 2018

Comparaison des résultats financiers de l'exercice clos en 2018 par rapport à ceux de l'exercice clos en 2017

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, Chorus a déclaré un BAIIA ajusté de 342,7 millions de dollars, comparativement aux 286,9 millions de dollars inscrits en 2017, ce qui représente une hausse de 55,8 millions de dollars, soit 19,4 %, en raison des éléments suivants :

- une hausse de 47,3 millions de dollars dans le secteur de la location d'appareils régionaux;

- un accroissement de 8,5 millions de dollars des résultats du secteur des services d'aviation régionale, principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des activités de location d'appareils aux termes du CAC.

Le résultat net ajusté s'est établi à 121,8 millions de dollars pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 6,4 millions de dollars, soit 5,5 %, par rapport à l'exercice de 2017, en raison des éléments suivants :

- la hausse de 55,8 millions de dollars du BAIIA ajusté décrite précédemment;
- la baisse des pertes de change sur le fonds de roulement, qui ont totalisé 1,6 million de dollars; ce qui a été annulé par :
- l'augmentation de 20,5 millions de dollars de l'impôt sur le résultat. En 2017, le résultat net ajusté a été touché par la modification des taux d'imposition qui a été comptabilisée au troisième trimestre de 2017. Cette modification a eu pour effet de réduire l'impôt sur le résultat et, par conséquent, d'augmenter le résultat net ajusté pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2017;
- une dépréciation additionnelle de 17,4 millions de dollars liée principalement aux nouveaux appareils;
- une augmentation de 12,8 millions de dollars de la charge d'intérêts sur les titres de créance liés aux appareils additionnels et les unités convertibles;
- une augmentation de 0,3 million de dollars des autres frais.

Le résultat net s'est établi à 67,0 millions de dollars pour l'exercice, ce qui représente une baisse de 100,3 millions de dollars par rapport à l'exercice de 2017. Cette baisse était principalement attribuable à la variation, sur un an, de 110,4 millions de dollars des pertes de change latentes sur la dette à long terme et de 1,6 million de dollars du profit de change réalisé sur les liquidités détenues aux fins de dépôt, ce qui a été annulé par la baisse de 5,3 millions de dollars des coûts liés au programme de départ des employés et l'augmentation de 6,4 millions de dollars du résultat net ajusté indiquée précédemment.

PERSPECTIVES POUR 2019

(Se reporter à la mise en garde concernant l'information prospective ci-après.)

Le 4 février 2019, les modifications apportées au CAC qui ont été annoncées pour la première fois le 14 janvier 2019 (la « modification du CAC de 2019 ») ont pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

La modification du CAC de 2019 a pour effet de réduire à court terme les frais fixes à compter de 2019, alors que Chorus accélère son passage à des tarifs fondés sur le marché. La réduction a été mise en œuvre au moyen de la suppression des frais relatifs aux infrastructures par appareil visé et de la marge fixe par appareil visé (au sens attribué aux termes *Infrastructure Fee per Covered Aircraft* et *Fixed Margin per Covered Aircraft* dans le CAC) et de leur remplacement par une « marge fixe » (*Fixed Margin*) unique. Par conséquent, les frais fixes à recevoir en 2019 et en 2020 devraient totaliser 75,5 millions de dollars par année, comparativement à 111,3 millions de dollars en 2018. En outre, les incitatifs liés au rendement offerts maximums diminuent et passent de 23,4 millions de dollars en 2019 et en 2020 à un

montant offert maximum moyen de 3,4 millions de dollars par année pour toute la durée du CAC. Les réductions à court terme sont plus que compensées sur la durée du CAC grâce à l'augmentation des produits prévus au contrat qui sont garantis par la prolongation du contrat, y compris les frais fixes et les produits tirés de la location d'appareils.

En 2017, Chorus a lancé Chorus Aviation Capital, grâce au soutien de Fairfax, qui a fait un investissement de 200,0 millions de dollars dans la Société. En 2018, Chorus a réuni un produit brut additionnel de 112,0 millions de dollars, qu'elle entend investir principalement dans ses activités de location, au moyen d'un appel public à l'épargne visant des actions*. Le 4 février 2019, Air Canada a mené à bien son placement, ce qui a donné lieu à un produit brut additionnel de 97,26 millions de dollars, dont une tranche d'environ 40 % doit être investie dans l'entreprise de location exploitée par Chorus Aviation Capital.

Depuis le début de l'exercice 2017, Chorus a réuni un produit net de 401,0 millions de dollars canadiens au moyen de l'émission d'unités d'emprunt convertibles et d'actions, ce qui, compte tenu d'un levier financier de 3:1, équivaut à un capital-investissement d'environ 1,6 milliard de dollars. Au 21 février 2019, environ trois quarts de ce capital avait été engagé, y compris sous forme de dépôts sur des engagements futurs. Chorus prévoit engager le reste d'ici le début de 2020 dans des appareils neufs ou en milieu de vie assortis de baux à long terme à un groupe diversifié de clients de grande qualité de partout dans le monde.

Nous prévoyons qu'en 2019, les dépenses en immobilisations, à l'exclusion des dépenses affectées à l'acquisition d'appareils et au PEP, mais y compris les importants travaux de maintenance et de révision capitalisés, se situeront entre 36,0 millions de dollars et 42,0 millions de dollars. En 2019, les dépenses en immobilisations affectées à l'acquisition d'appareils et au PEP devraient se situer entre 299,0 millions de dollars et 302,0 millions de dollars.

* Le terme « actions » désigne les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de Chorus.

Conférence téléphonique et diffusion Web audio à l'intention des investisseurs

Chorus tiendra une conférence téléphonique à 9 h 30, heure de l'Est, le vendredi 22 février 2019, afin d'analyser les résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2018. On peut participer à la conférence en composant le 1 888 231-8191. La conférence sera diffusée simultanément sur le Web, en mode audio à l'adresse :

<https://event.on24.com/wcc/r/1923003/1C1675BF55CDC811D8CD46BF1E407F1B>

Il s'agit d'une diffusion Web en mode audio seulement. Le lecteur Media Player ou Real Player est nécessaire pour écouter la diffusion audio; veuillez donc le télécharger bien avant la conférence.

La conférence téléphonique diffusée sur le Web sera archivée sur le site Web de Chorus, à l'adresse www.chorusaviation.ca, sous Rapports > Présentations de la haute direction. On pourra également l'écouter en différé jusqu'à minuit, heure de l'Est, le 28 février 2019, en composant le 1 855 859-2056 (sans frais), et en entrant le code d'accès 1093749#.

¹⁾MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent communiqué présente plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR qui complètent l'analyse des résultats de Chorus. Ces mesures sont fournies pour permettre au lecteur d'approfondir sa compréhension de nos résultats financiers courants. Elles sont fournies également pour permettre aux investisseurs et à la direction d'évaluer autrement nos résultats d'exploitation, soit d'une manière qui met en lumière le rendement de nos activités poursuivies, et pour leur donner une base de comparaison cohérente entre les diverses périodes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures reconnues aux termes des PCGR et, par conséquent, elles ne sont probablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Un rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR et des mesures conformes aux PCGR qui s'y rapprochent le plus est présenté dans le rapport de gestion daté du 21 février 2019 (le « rapport de gestion »).

Le **résultat net ajusté** et le **résultat net ajusté par action** sont utilisés par Chorus pour évaluer le rendement sans les effets des profits ou pertes de change latents sur la dette à long terme et les contrats de location-financement liés aux appareils, des profits ou pertes de change sur les liquidités déposées aux fins d'investissement dans les activités de location d'appareils régionaux, des primes de signature, des coûts liés au programme de départ des employés et des frais de consultation stratégique. Chorus gère son exposition au risque de change lié aux titres de créance à long terme par la facturation des paiements de location connexes prévus par le CAC dans la monnaie sous-jacente (dollar américain) qui se rapportent aux titres de créance liés aux appareils. Ces éléments sont exclus puisqu'ils ont une incidence sur la comparaison possible entre nos résultats financiers, d'une période à l'autre, et pourraient déformer l'analyse des tendances dans le rendement de l'entreprise. L'exclusion de ces éléments ne suppose pas qu'ils ne soient pas récurrents en raison de la fluctuation permanente du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Le **BAI** désigne le bénéfice avant impôt sur le résultat. Le BAI ajusté (le BAI avant les primes de signature, les coûts liés au programme de départ des employés, les frais de consultation stratégique et d'autres éléments, comme les profits et les pertes de change) est une mesure financière non conforme aux PCGR qui est utilisée par Chorus en guise de mesure financière supplémentaire du rendement de ses activités d'exploitation. La direction est d'avis que le BAI ajusté aide les investisseurs à comparer les résultats de Chorus, car il exclut des éléments qui, selon elle, ne sont pas récurrents à long terme (comme les primes de signature, les coûts liés au programme de départ des employés et les frais de consultation stratégique) et qui, de par leur nature, sont des éléments hors trésorerie, comme les profits et les pertes de change.

Le **BAIIA** désigne le bénéfice avant charge d'intérêt nette, impôt et amortissement. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux PCGR qui est couramment utilisée par des sociétés du secteur de l'aviation en guise de mesure du rendement. Le **BAIIA ajusté** (le BAIIA avant les primes de signature, les coûts liés au programme de départ des employés, les frais de consultation stratégique et d'autres éléments, comme les profits ou les pertes de change) est une mesure financière non conforme aux PCGR qui est utilisée par Chorus en guise de mesure financière supplémentaire du rendement de ses activités d'exploitation. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté aide les investisseurs à comparer les résultats de Chorus, car il exclut des éléments qui, selon la direction, ne sont pas récurrents à long terme (comme les primes de signature, les coûts liés aux programmes de départ des employés et les frais de consultation

stratégique) et qui, de par leur nature, sont des éléments hors trésorerie, comme les profits et les pertes de change.

Le BAIIA ajusté ne devrait pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte de l'incidence de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, du remboursement de la dette et d'autres entrées et sorties de fonds, qui figurent dans les états des flux de trésorerie faisant partie des états financiers de Chorus.

Analyse financière consolidée

(En milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2018	2017	Variation	Variation	2018	2017	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Produits d'exploitation	358 663	356 033	2 630	0,7	1 451 194	1 352 200	98 994	7,3
Charges d'exploitation	297 402	305 872	(8 470)	(2,8)	1 234 553	1 179 154	55 399	4,7
Résultat d'exploitation	61 261	50 161	11 100	22,1	216 641	173 046	43 595	25,2
Charge d'intérêts nette	(14 447)	(13 341)	(1 106)	(8,3)	(56 285)	(43 511)	(12 774)	(29,4)
Autres éléments ¹⁾	(33 784)	(7 899)	(25 885)	(327,7)	(56 194)	54 448	(110 642)	(203,2)
Bénéfice avant impôt sur le résultat	13 030	28 921	(15 891)	(54,9)	104 162	183 983	(79 821)	(43,4)
Charge d'impôt sur le résultat	(11 011)	(8 918)	(2 093)	(23,5)	(37 174)	(16 660)	(20 514)	(123,1)
Résultat net	2 019	20 003	(17 984)	(89,9)	66 988	167 323	(100 335)	(60,0)
BAIIA ajusté ²⁾	92 608	82 915	9 693	11,7	342 692	286 912	55 780	19,4
BAI ajusté ²⁾	46 116	32 536	13 580	41,7	159 008	132 091	26 917	20,4
Résultat net ajusté ²⁾	35 105	23 618	11 487	48,6	121 834	115 431	6 403	5,5

1) Les autres éléments comprennent la perte de change/le profit de change et le profit à la cession d'immobilisations corporelles.

2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique 18 du rapport de gestion pour de l'information sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Information prospective

Le présent communiqué doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de Chorus pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 ainsi qu'au rapport de gestion daté du 21 février 2019, qu'on peut consulter sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de Chorus à l'adresse www.chorusaviation.ca.

Le présent communiqué renferme de l'« information prospective » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. On repérera l'information prospective à l'emploi de termes ou d'expressions comme « prévoit », « croit », « pourrait », « estime », « s'attend à », « a l'intention de », « peut », « planifie », « prédit », « projette », « devrait » et « suppose » ou de termes ou expressions similaires, y compris d'hypothèses. Cette information peut, entre autres, porter sur des observations concernant des stratégies, des attentes, des activités planifiées ou des mesures futures. L'information prospective concerne des analyses et d'autres informations qui sont fondées sur des prévisions de résultats futurs, des estimations de montants ne pouvant être établis dans l'immédiat et d'autres événements incertains. Par nature,

l'information prospective repose sur des hypothèses, dont celles qui sont décrites ci-dessous, et elle comporte des risques et incertitudes importants. Aucune prévision ou projection n'est donc entièrement fiable en raison, notamment, des circonstances externes, de l'évolution des conditions du marché et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. Cette information met en jeu des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans l'information prospective. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus qui sont indiqués dans l'information prospective pour un certain nombre de raisons, notamment l'apparition de circonstances différentes des hypothèses énoncées à la rubrique « Perspectives », ou l'incapacité de mener à bien des acquisitions d'appareils en attente ou des engagements de location pour des livraisons d'appareils à venir. Parmi les autres risques qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats indiqués dans l'information prospective, mentionnons les suivants : les risques liés à la dépendance économique de Chorus envers Air Canada et à sa relation avec celle-ci, les risques liés au secteur du transport aérien (y compris les activités aériennes internationales dans les marchés émergents et les zones d'agitation politique), les risques liés à la location d'appareils (y compris la situation financière des preneurs à bail, la disponibilité des appareils, l'accès aux capitaux, la fluctuation de la valeur du marché des appareils et les risques afférents à la concurrence et à la situation politique), au non-respect par Chorus ou toute autre partie des conditions suspensives à la clôture des opérations qui ont été annoncées avant leur conclusion, aux prix de l'énergie, aux conditions du secteur, au marché, au crédit et à l'économie en général (y compris un repli économique sévère et prolongé qui pourrait entraîner une réduction des paiements aux termes du CAC), à la concurrence accrue touchant Chorus et/ou Air Canada, aux questions et aux coûts d'assurances, aux questions et aux coûts d'approvisionnement, aux conflits armés, aux attentats terroristes, aux incidents avec les appareils et aux accidents d'appareils, à la fraude, aux attaques à la cybersécurité et à d'autres actes criminels par des parties internes ou externes, aux épidémies, aux facteurs environnementaux ou aux catastrophes naturelles, aux fluctuations de la demande attribuables au caractère saisonnier des activités de Chorus ou à la conjoncture économique, à la capacité de réduire les charges opérationnelles et les effectifs, à la capacité de Chorus d'obtenir du financement ou de refinancer les dettes ou les actifs existants, à la capacité de Chorus d'embaucher et de maintenir en poste les employés talentueux dont elle a besoin pour ses activités actuelles et sa croissance future; à la capacité de Chorus de demeurer en règle aux termes du CAC et de renouveler ou de remplacer le CAC ou d'autres contrats importants, aux relations de travail, aux négociations collectives ou aux conflits de travail, aux enjeux en matière de retraite et à la charge de retraite, aux taux de change et d'intérêt, à l'effet de levier de la dette, aux clauses liées aux engagements de ne pas faire dans les facilités de prêt, à toute modification future (s'il y a lieu) de la politique de Chorus en matière de dividendes, à la gestion de la croissance, aux modifications législatives, aux faits nouveaux ou aux procédures réglementaires défavorables dans les pays où Chorus et ses filiales exercent ou exerceront des activités, aux litiges ou aux poursuites en instance ou futurs engagés par des tiers, de même qu'aux risques dont il est question à la rubrique 10, « Facteurs de risque », du rapport de gestion ainsi qu'aux facteurs mentionnés dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle de Chorus du 21 février 2019. Les énoncés contenant de l'information prospective figurant dans le présent communiqué représentent les attentes de Chorus en date du communiqué et pourraient changer après cette date. Chorus décline toutefois toute intention ou obligation d'actualiser ou de modifier cette information prospective à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements

futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Chorus

Chorus, dont le siège social est établi à Halifax, en Nouvelle-Écosse, a été constituée en société le 27 septembre 2010. Sa vision est d'offrir l'aviation régionale au monde entier. Depuis 2011, Chorus loue ses avions régionaux en vue de leur exploitation par Jazz sous la marque Air Canada Express. Elle a constitué Chorus Aviation Capital Corp., entreprise destinée à devenir l'un des fournisseurs de contrats de location d'appareils régionaux les plus importants du monde entier. Chorus est aussi propriétaire de Jazz Aviation et de Voyageur Aviation, sociétés qui exercent leurs activités de manière sûre et dynamique depuis longtemps et qui sont reconnues pour l'excellence de leur service à la clientèle dans le domaine des vols à contrat, de l'ingénierie, de la gestion des parcs aériens et des activités de maintenance, de réparation et de révision d'appareils. Ensemble, les entreprises du groupe Chorus peuvent offrir une gamme complète de services de soutien liés à l'aviation régionale. Les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de Chorus sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « CHR ». www.chorusaviation.ca

Relations avec les médias pour Chorus :

Manon Stuart	Halifax (Nouvelle-Écosse)	902 873-5054	mstuart@chorusaviation.ca
Debra Williams	Toronto (Ontario)	905 671-7769	dwilliams@chorusaviation.ca

Relations avec les analystes :

Nathalie Megann	Halifax (Nouvelle-Écosse)	902 873-5094	nmegann@chorusaviation.ca
-----------------	---------------------------	--------------	--